



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A :**

Brianne.Leach@rcmp-grc.gc.ca

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaires:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ

Title – Sujet Closed Circuit Video Equipment (CCVE) Signage/ Enseigne d'équipement vidéo en circuit fermé		Date October 15, 2021
Solicitation No. – N° de l'invitation 202103134		Amendment No. – N° de la modification 02
Client Reference No. - No. De Référence du Client 202103134		
Solicitation Closes – L'invitation prend fin		
At / à :	14 :00 hrs (2pm)	EDT (Eastern Daylight Time) HAE (heure avancée de l'Est)
On / le :	October 21, 2021	
F.O.B. – F.A.B See herein — Voir aux présentes	GST – TPS See herein — Voir aux présentes	Duty – Droits See herein — Voir aux présentes
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services See herein — Voir aux présentes		
Instructions See herein — Voir aux présentes		
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Brianne.Leach@rcmp-grc.gc.ca		

Delivery Required – Livraison exigée	Delivery Offered – Livraison proposée
Vendor/Firm Name, Address and Representative – Raison sociale, adresse et représentant du fournisseur/de l'entrepreneur:	
Telephone No. – No. de téléphone	Facsimile No. – No. de télécopieur
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) – Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date



This amendment is raised to address the following:

- To respond to questions received during the solicitation period.

QUESTION AND ANSWER

Question 6: Can the skin of the signage be thicker than the .012”?

Answer 6: No.

La présente modification vise à :

- répondre aux questions reçues pendant la période de soumission.

QUESTION ET RÉPONSE

Question 6 : La peau de l'enseigne peut-elle être plus épaisse que le .012 »?

Réponse 6 : Non.